

# TOUTES ET TOUS ENSEMBLE POUR NOS RETRAITES

Les journées de mobilisation massives et historiques des 19 et 31 janvier démontrent la colère et la combativité d'un nombre croissant de travailleuses et travailleurs. Oui nous sommes une très grande majorité à rejeter ce projet injuste et brutal. La multiplication des initiatives telles que les marches aux flambeaux, des manifestations locales... sont une force pour ce mouvement. Il faut continuer et ne pas laisser tranquille celles et ceux qui veulent voter cette loi !

On veut nous faire croire qu'il faut réformer une fois de plus les retraites et que la solution serait de nous faire travailler plus. Mais en réalité cette réforme n'est pas nécessaire. Qui plus est, il y a des dizaines de milliards d'euros créés par notre travail qui sont détournés par les plus riches, milliardaires en tête : exil et fraude fiscale, aides multiples de l'Etat qui alimentent les profits des grandes entreprises pour les actionnaires...

Dans ce cadre l'intersyndicale nationale est unie et déterminée à obtenir le retrait du projet de loi et de l'accélération de l'augmentation du nombre de trimestre.

Elle appelle à la grève et aux manifestations  
les **mardi 7 et samedi 11 février.**

Ces deux dates doivent permettre au maximum de personnes de pouvoir participer à la mobilisation. Pour Solidaires, elles doivent aussi servir de point d'appui pour les secteurs qui essaient d'accélérer la mobilisation. Nous le savons, pour gagner il faut encore monter le niveau de rapport de force. Cela veut dire discuter en assemblée générale de la possibilité de reconduire la grève : le blocage généralisé de l'économie est notre force. Il faut continuer de convaincre autour de nous pour inciter le maximum de personnes à participer à la mobilisation.

Nous allons **gagner.**

Et il faudra en profiter pour imposer une réforme de justice sociale. Solidaires revendique :

- La retraite à 60 ans (37, 5 annuités) et 5 ans de départ anticipé pour les métiers pénibles
- Pas de retraite en dessous du SMIC porté à 1700 euros nets.
- D'augmenter le financement pour améliorer les retraites : l'arrêt des exonérations de charges sociales patronales, égalité des salaires femmes/hommes une cotisation sociale sur les dividendes affectée aux caisses de sécurité sociale.



**RETRAIT DU PROJET DE  
RÉFORME DES RETRAITES !**



Notre dossier  
complet retraites  
(vidéos, visuels,  
argumentaires...)  
[lstu.fr/retraites](https://lstu.fr/retraites)